

Le magazine de la Communauté
de Communes Brie des Rivières et Châteaux

#05

janvier
février
mars
2020

en une
L'eau, ressource
précieuse

en action
De la graine à l'assiette



BRIE DES RIVIÈRES
ET CHÂTEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.briedesrivieresetchateaux.fr

Brie des Rivières
et Châteaux

en

mot

Depuis le 17 mars, la France vit au ralenti du fait des mesures prises pour enrayer l'épidémie due au Covid-19. Notre magazine qui devait sortir mi-mars n'a ainsi pas pu se retrouver dans vos boîtes aux lettres. Néanmoins, dans la situation actuelle, il nous est apparu d'autant plus essentiel de maintenir le lien avec vous. Après quelques ajustements nécessaires, voici donc le 5ème numéro de votre magazine Brie des Rivières et Châteaux édité uniquement au format numérique. N'hésitez pas à le partager avec vos amis et voisins en diffusant le lien par mail ou via les réseaux sociaux.

Au niveau de notre institution, le conseil communautaire élu en 2017 poursuit toutes les missions liées à ses compétences jusqu'à l'élection des nouveaux élus communautaires. Le second tour des municipales étant repoussé, l'installation du conseil ne pourra se faire qu'après cette échéance. Pour votre information, les maires élus au soir du 15 mars conserveront le bénéfice de ce premier tour de scrutin.

Concernant la crise sanitaire qui nous touche, la Communauté de Communes et ses services sont en ordre de marche pour assurer la continuité de nos services publics, que ce soit pour l'enlèvement des déchets, l'aide à domicile des personnes les plus isolées ou encore l'accueil des enfants (voir page 6) pour les parents professionnels prioritaires pour la gestion des crises et professionnels de santé.

Au cœur de cette période exceptionnelle, la Brie des Rivières et Châteaux reste à vos côtés en mettant en place tous les dispositifs essentiels à notre quotidien et toutes les mesures d'urgence nécessaires. En espérant un retour à la normale le plus rapide possible, je vous souhaite à tous de passer cette crise sans encombre et sans malheur. Prenez soin de vous et de vos proches... et restez chez vous pour sauver des vies !

Enfin, je tiens à rendre hommage ici à M. René Sapierre, maire d'Argentières de 2008 à 2020, qui nous a quitté le 16 février dernier. Comme beaucoup d'élus ruraux, René était un maire impliqué, passionné et disponible, ne comptant pas les heures passées à travailler pour notre bien commun. Au niveau de la Communauté de Communes, il a notamment été un acteur central de l'aboutissement de notre nouvelle aire d'accueil des gens du voyage. Un dossier complexe qui soulevait de nombreuses problématiques auxquelles il a su répondre avec humanité et clairvoyance.

Dans cette épreuve, nos pensées vont vers sa famille, ses proches, ses amis. Au revoir René !



Christian Poteau
Président de la Brie des Rivières et Châteaux

Un territoire, 31 communes

- Andrezel
- Argentières
- Beauvoir
- Blandy-les-Tours
- Bombon
- Champdeuil
- Champeaux
- Châtillon-la-Borde
- Chaumes-en-Brie
- Coubert
- Courquetaine
- Crisenoy
- Echouboulains
- Evry-Grégy-sur-Yerres
- Féricy
- Fontaine-le-Port
- Fouju
- Grisy-Suisnes
- Guignes
- Le Châtelet-en-Brie
- Les Ecrennes
- Machault
- Moisenay
- Ozouer-le-Voulgis
- Pamfou
- Saint-Méry
- Sivry-Courtry
- Soignolles-en-Brie
- Solers
- Valence-en-Brie
- Yèbles



Partagez vos photos !
Instagram
#briedesrivieresetchateaux
Et suivez nous sur



Evry-Grégy-sur-Yerres



Sivry-Courtry



Andrezel



Bombon

Sommaire

- 4 en vue !**
- 5 en pratique !**
Mutualiser pour économiser
- 6 en bref !**
- 8 en une !**
L'eau, ressource précieuse
- 11 en clair !**
L'eau, notre patrimoine à préserver
- 12 en action !**
De la graine à l'assiette
- 13 en coulisse !**
Soyez de la fête !
- 14 en balade !**
Le château des Dames
- 15 ensemble !**



Magazine d'information de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux - Numéro #5 - Jan. Fev. Mars 2020 - Communauté de Communes Brie des Rivières

et Châteaux, 1 rue des Petits Champs, 77820 Le Châtelet-en-Brie - 01 60 66 67 10 - accueil@ccbrc.fr - www.briedesrivieresetchateaux.fr - Directeur de la publication : Christian Poteau - Rédaction en chef : Nicolas Denans - Rédaction : Nicolas Denans, Marie-Aude Morazin - Photos : Nicolas Denans, Kivicom, AdobeStock, Collectif Image Melun - Crédit photo couverture : Adobe Stock - Création graphique et mise en page : stephaniesauaf.com - Impression : RAS Imprimerie - Distribution : Adrexo - ISSN : 2647 - 7971 - Tirage : 15 600 exemplaires. La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a réduit le grammage du papier utilisé pour son magazine et privilégie le papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement.

en **vue** !

en **pratique** !

04/01
Du 20 décembre au 4 janvier, « Noël à Blandy » illuminait les remparts du château en mapping vidéo.



01/02
Mini Lab, stylos 3D et robotique étaient au programme des "Ateliers découvertes" proposés par le réseau de lecture publique à Grisy-Suisnes.



21/01
La cérémonie des vœux de la Brie des Rivières et Châteaux était l'occasion d'une dernière photo de mandat.



27/02
Après une large concertation de plusieurs mois, les premières actions du Plan Climat Air Énergie Territorial émergent. Le PCAET sera définitivement validé et voté dans quelques mois par les élus nouvellement installés.



Mutualiser pour économiser

Depuis sa création, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) a l'ambition de favoriser la mutualisation pour permettre aux communes de réaliser de substantielles économies. Cela s'est concrétisé, dès 2017, avec l'instruction des autorisations d'urbanisme mutualisée par un service instructeur intercommunal mis à disposition des communes qui souhaitent adhérer au dispositif.

Création d'un groupement de commandes

En 2019, la mise en place d'un groupement de commandes votée au conseil communautaire a permis de donner un coup d'accélérateur aux projets de mutualisation. Grâce à la constitution de ce groupement, la CCBRC peut lancer un marché public auprès de fournisseurs pour le compte de ses communes membres. Ces dernières restent bien sûr libres d'adhérer ou non au groupement selon les prestations qui les intéressent. Plusieurs marchés ont ainsi pu être passés pour le contrôle et la maintenance des équipements relatifs à la défense incendie, l'analyse de l'air dans certaines catégories de bâtiments recevant du public (comme les écoles), la restauration collective ou encore le balayage des voiries. Au final, 24 communes du territoire ont ainsi profité de l'un ou l'autre de ces groupements de commandes. Une manière de réaliser des économies tout en s'allégeant du suivi administratif, assuré par les services de la Com'Com.



Louis Saout,
maire de Coubert et vice-président en charge de la mutualisation.

« La mutualisation un outil pour : renforcer la cohésion du territoire et réaliser des économies transversales pour la communauté de communes et chacune de nos collectivités »

Une mutuelle pour tous !

Source d'économie pour les finances publiques, la mutualisation peut aussi bénéficier plus directement aux habitants. C'est le cas du dispositif « Ma Com'Com Ma Santé », une complémentaire santé mutualisée proposée par la CCBRC en partenariat avec l'association Actiom. Le but ? Négocier auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles des contrats collectifs pour obtenir des prix attractifs et des garanties améliorées sans limite d'âge ni questionnaire de santé. Si vous ou vos proches n'avez pas de couverture santé ou que vous souhaitez en changer, prenez contact avec l'une des 4 permanences du territoire pour vous informer sur le dispositif et connaître les démarches à effectuer.



+ D'INFOS : Les permanences « Ma Com'Com Ma Santé » : à Machault au 01 64 23 85 76, à Crisenoy 01 64 38 83 22, à Grisy-Suisnes au 01 64 05 90 03 et à Coubert au 01 64 06 71 20
www.briedesrivièresetchâteaux.fr

en *bref*!



3

Le nombre d'accueils collectifs pour les enfants des professionnels prioritaires

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a décidé de mettre en place deux accueils collectifs de mineurs gratuits pour les enfants de 3 à 12 ans et un accueil collectif pour les enfants de 0 à 3 ans, pour des groupes de 10 enfants maximum sur des sites déjà déclarés par la DDCS afin d'être solidaire des professionnels de santé et des professionnels prioritaires pour la gestion des crises qui auraient besoin de garde pour leurs enfants.

• **ALSH intercommunal**
situé à Châtelet-en-Brie
(pour les enfants de 3 à 12 ans)

2, rue des Petits Champs
Ouverture de 8h30 à 17h
Groupe de 10 enfants maximum
Du lundi au vendredi
Contact : 06 37 11 31 58

• **ALSH intercommunal**
située à Coubert
(pour les enfants de 3 à 12 ans)

2, rue Jean Jaurès
Ouverture de 8h30 à 17h
Groupe de 10 enfants maximum
Du lundi au vendredi
Contact : 06 48 70 88 51

• **Micro-crèche intercommunale**
située à Machault
(pour les enfants de 0 à 3 ans)

Rue des Trois Maillets
Ouverture de 8h30 à 17h
Groupe de 10 enfants maximum
Du lundi au vendredi
Contact : 06 33 55 48 55

Le personnel encadrant dispose des diplômes reconnus par la DDCS et le fonctionnement est identique à l'ALSH en termes d'informations demandées aux familles et de fiche sanitaire, tout en respectant les mesures de prévention renforcées au regard de la situation actuelle. Il est demandé aux familles d'apporter les piques-niques pour les enfants. Pour accéder à ces services d'accueil, les parents devront fournir un justificatif d'exercice professionnel (carte professionnelle ou bulletin de salaire récent). Ils doivent obligatoirement appeler l'un des numéros mentionnés de 8h30 à 17h pour pouvoir bénéficier de cet accueil exceptionnel.

Enfin, **les assistantes maternelles de la crèche familiale** se tiennent également prêtes à accueillir, chez elles, les enfants de 0 à 3 ans des professionnels indispensables à la gestion de la crise. **Contact de la crèche familiale : 07 85 43 06 48.**

Émerveillez-vous

Prêt(e)s pour partir à la découverte des nombreux trésors patrimoniaux de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ? En moins de 10 minutes, survolez le château de Blandy-les-Tours, contemplez la collégiale de Champeaux, explorez les villages de caractères et les nombreux sentiers de randonnées. Évadez-vous entre la vallée de l'Yerres et la vallée de la Seine, au milieu de paysages préservés et d'espaces naturels sensibles : le chemin des Roses, la vallée Javot, le Val d'Ancoeur ou les Bordes Challonges. Ouvrez les yeux et émerveillez-vous grâce à la vidéo réalisée et visible sur youtube via le lien suivant : youtu.be/-WiESGRtyNM



Inscription mini-séjours et séjours ados

Comme l'année dernière, la Communauté de Communes proposera cet été encore 4 mini-séjours pour les 6-12 ans et deux séjours ados pour les 12-17 ans. Des colonies de vacances organisées autour de thématiques variées (plongée, équitation, arts du cirque,...) et à des prix très attractifs pour les familles du territoire. Retrouvez dès maintenant toutes les infos et les modalités d'inscriptions sur le site www.briedesrivieresetchateaux.fr

La Com'Com lauréate du Plan de Paysage

Au mois de décembre, le Val d'Ancoeur a été désigné parmi les 15 nouveaux lauréats de l'appel à projet « Plan de Paysage » lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Porté conjointement par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, ce projet de valorisation et de préservation des paysages du Val d'Ancoeur a débuté il y a plus d'un an sur les deux territoires avec une large concertation des différents acteurs du territoire et des habitants. Temps fort de cette participation grand public, "Les Rallyes du Val d'Ancoeur" qui devait se dérouler le 31 mai à Bombon et Saint-Méry est par contre annulé suite à la crise du Coronavirus.



Exemplaires

À l'occasion de la 2^e édition des Awards de la transition écologique du Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM), deux communes de la Brie des Rivières et Châteaux ont été récompensées pour leur engagement dans le domaine de la transition énergétique. La commune de Féricy remportait l'Award d'argent pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de son nouvel atelier municipal, tandis que Yèbles se voyait remettre l'Award de bronze pour la rénovation de son éclairage public (mise en place d'une dizaine de mâts intelligents à détecteur de présence, et choix d'un mât solaire pour sécuriser et éclairer l'abribus du hameau de Nogent-les-Avon. Parmi les 445 communes que compte le Syndicat des énergies de Seine-et-Marne, 6 ont été nommées et 3 récompensées... dont deux issues de notre intercommunalité. Bravo à elles !





L'eau, ressource précieuse

Si la ressource en eau est gratuite à l'état naturel, elle n'est pas pour autant potable ! Via ses compétences eau potable et assainissement, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a la charge de garantir à tous les habitants une eau sûre, très surveillée et toujours disponible ... Facile à dire, mais comment ça marche exactement ?

On le sait, l'eau recouvre 71% de la surface de la Terre. Mais ce que l'on sait moins c'est que 97% de cette eau est salée ! L'eau douce constitue ainsi une ressource particulièrement rare d'autant qu'elle n'est pas toujours accessible puisqu'une grande partie se présente à l'état solide... En effet, 76% de l'eau douce réside dans les glaciers ! Au final, 0,3% seulement de l'eau terrestre est de l'eau douce utilisable par l'homme et 0,0001% est disponible ET potable. Essentielle à la vie, l'eau douce est un bien éminemment précieux... qui a tendance à se raréfier.

Préserver la ressource

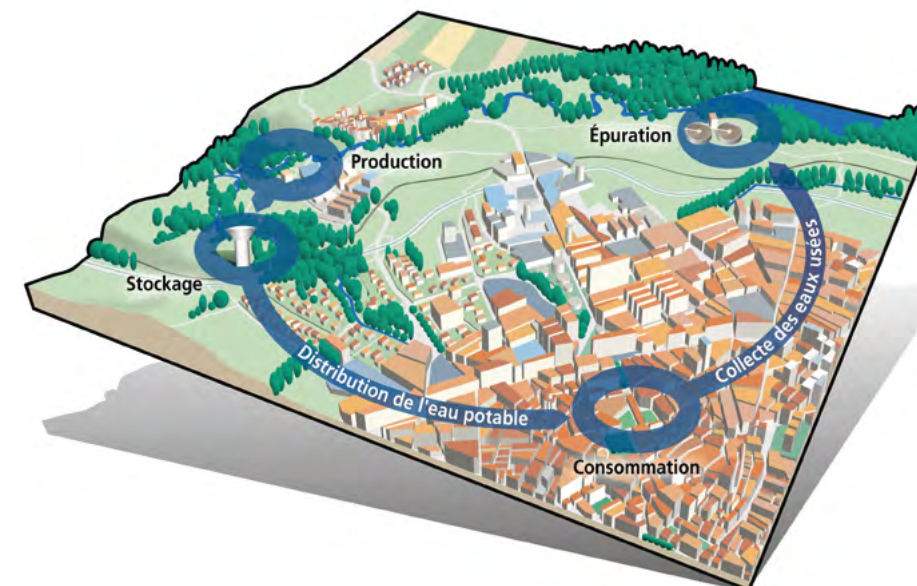
Avec l'augmentation de la population mondiale, l'extension de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'agriculture, la demande en eau augmente partout du fait de nos modes de vie. Dans le même temps, l'explosion des prélèvements et les changements climatiques font que les nappes phréatiques peinent à reconstituer leur niveau initial. Sur l'ensemble de la planète, le niveau des nappes baisse ainsi en moyenne d'un mètre par an. En France, les restrictions d'eau en cas de canicule sont d'ailleurs fréquentes, avec souvent une interdiction de laver sa voiture ou d'arroser sa pelouse. En septembre dernier, la métropole lilloise a dû restreindre la consommation d'eau de ses habitants. En cause, la sécheresse successive des trois derniers étés. Plus près de chez nous, Ozouer-le-Voulgis a également connu une restriction d'eau durant les dernières fêtes de fin d'année. La faute, cette fois, à des pluies importantes et répétées et à un forage identifié comme sensible aux changements de niveau de la nappe. Un problème qui va se régler très prochainement avec la fin des travaux programmés pour l'interconnexion du village sur la boucle d'alimentation des communes du nord-ouest, mais qui rappelle – s'il le fallait – notre dépendance quotidienne à un approvisionnement d'eau potable et de qualité.

« *La demande en eau augmente partout du fait de nos modes de vie.* »

Surveillance, économie et optimisation

Au niveau de la Communauté de Communes, qui assure la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées sur le territoire, l'enjeu de la ressource est donc essentiel. Un enjeu qui répond à de fortes exigences, avec de nombreuses réglementations en vigueur

« *L'eau : l'aliment le plus contrôlé en France.* »



et une surveillance accrue de l'ensemble du petit cycle de l'eau (voir schéma). Pour ce qui est de l'eau potable, on ne le sait pas forcément, mais l'eau est tout simplement l'aliment le plus contrôlé en France ! L'eau distribuée dans nos robinets doit répondre à de nombreux critères de qualité et est surveillée en permanence à différents points (captages, stations, réseaux...). Des analyses sont ainsi constamment réalisées pour le compte de la CCBRC par ses délégataires (Véolia, Suez...) en plus des contrôles sanitaires réguliers mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). De la même manière, les prélèvements dans les nappes sont encadrés avec des volumes limites à ne pas dépasser tandis



que les réseaux doivent limiter les pertes (fuites) et garantir un rendement minimum (jusqu'à 85% depuis les dispositions du Grenelle 2). Concernant le traitement des eaux usées, là aussi les exigences sont fortes, notamment quant à la qualité de l'eau qui peut être rejetée dans le milieu naturel, une fois traitée. Au final, que ce soit pour l'eau potable ou l'assainissement, l'entretien des installations (château d'eau, stations d'épuration, réseaux...) est primordial pour assurer le meilleur service aux habitants tout en répondant à l'ensemble des réglementations sanitaires et environnementales.

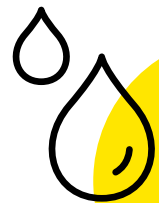
Des défis à relever

Dès le 1^{er} janvier 2017, et dans le cadre de la loi NOTRe, la Communauté de Communes s'est substituée aux communes pour les compétences eau et assainissement et a hérité du même coup d'équipements très hétérogènes et d'un historique plutôt parcellaire. Afin de réaliser un état des lieux réaliste et complet, la CCBRC a ainsi commandé, en 2018,

« **Dresser l'inventaire du patrimoine existant.** »

une grande étude stratégique réalisée par un bureau d'étude spécialisé. Un diagnostic indispensable qui a notamment permis de dresser l'inventaire du patrimoine existant, d'appréhender parfaitement les consommations, d'avoir une meilleure connaissance sur l'âge et l'état réel des ouvrages et de dessiner différentes pistes stratégiques pour l'avenir. En précisant les travaux importants à réaliser et en définissant les priorités, l'étude permettra la mise en place prochaine d'un plan d'investissement pluriannuel. Des investissements qui seront nécessairement conséquents puisque 9 stations d'épurations ne répondent plus aux normes environnementales et sont à reconstruire, en priorité, d'ici à 2023 et que 68% du réseau de distribution d'eau potable devra être renouvelé dans les 20 ans, soit un rythme à assurer de 14 km par an !

L'eau est précieuse, je l'économise



Voici 5 petits gestes essentiels pour la préservation de la ressource... et de votre porte-monnaie !

1. **Installer** un récupérateur d'eau.
2. **Opter** pour une douche plutôt qu'un bain.
3. **Équiper** les robinets d'un économiseur d'eau.
4. **Couper** l'eau du robinet lorsqu'on se brosse les dents.
5. **Équiper** les toilettes d'une chasse d'eau à double débit ou réduire la contenance du réservoir en y plaçant un poids volumineux.



L'eau, notre patrimoine à préserver

Suite à la grande étude stratégique sur l'eau menée sur notre territoire, quelques chiffres clés illustrent une partie des défis à relever en matière d'eau et d'assainissement.

420

Le nombre de kilomètres de réseau dédié à l'eau potable. 12% seulement de ce réseau a moins de 20 ans et 20% a entre 20 et 40 ans. Au final, c'est plus de la moitié du réseau qui arrive en fin de vie. Environ 68% du patrimoine réseau sera ainsi à renouveler dans les 20 prochaines années, soit 14km par an.

24

Le nombre de châteaux d'eau sachant qu'il existe au total 27 ouvrages de stockage sur le territoire. Dix ont plus de 60 ans et 13 devront nécessairement être réhabilités dans les 10 ans à venir.

270

Le nombre de kilomètres de réseau dédié à l'assainissement.

31

Le nombre de stations d'épuration sur le territoire de la Brie des Rivières et Châteaux, dont 18 à reconstruire dans les 10 ans. Parmi elles, 9 stations sont prioritaires SDASS 2 (Schéma départemental d'assainissement des eaux usées). Ne répondant plus aux conformités imposées par la police de l'eau depuis la hausse des critères de qualité de l'eau reversée en milieu naturel, celles-ci devront être reconstruites d'ici 2022.

590 000

Sur 2 340 000 m³ d'eau mis en distribution par an sur le territoire, 1 750 000 m³ sont effectivement consommés. Chaque année, le réseau perd ainsi 590 000 m³ d'eau... La faute à une partie du réseau vieillissant et soumis aux fuites.

9

En km, la longueur du réseau interconnecté de la boucle d'alimentation des territoires du nord-ouest auquel vient d'être raccordé la commune d'Ozouer-le-Voulgis via 6km de réseau supplémentaire. Cette boucle dessert aujourd'hui 25% de la population du territoire.

35

Le nombre de forages présents sur le territoire même si seulement 8 sont en fonctionnement. Aujourd'hui, 54% de l'eau distribuée est produite localement tandis que 46% est achetée à l'extérieur. À terme, les 27 forages non utilisés devront être rebouchés.



De la graine à l'assiette

À Argentières, Le Jardin des Brosses propose en vente directe une gamme d'environ 40 produits cultivés sur place. Un segment porteur pour cette exploitation maraîchère qui a mis en place, il y a 6 mois, un distributeur automatique de légumes pour faciliter la vie de ses consommateurs.

Manger frais tout en s'approvisionnant en circuit court est un objectif largement accessible sur notre territoire. Et Le Jardin des Brosses, géré en agriculture raisonnée, pourra vous y aider. Située au bord de l'Yerres, sur la commune d'Argentières, l'exploitation maraîchère des frères Blondelot s'est lancée dans l'aventure de la vente directe en 2004.

À l'origine était l'endive

Spécialisée dans la culture de l'endive depuis 1948, l'exploitation familiale est reprise en 1989 par Thierry et Pascal Blondelot. Assez vite, ils commencent à diversifier les cultures avec quelques légumes. En 2004, ils tendent l'oreille vers les consommateurs et ouvrent une boutique de vente directe. « Dès 2003, on a senti une demande des gens pour s'approvisionner localement », explique Pascal. Ils mettront 5 ans pour que tout tourne correctement, mais au final le résultat est là : « Aujourd'hui, seulement 5% de notre production part en vente à Rungis, tout le reste part en vente directe. » Pour cela, l'exploitation multiplie les modes de vente : marché d'Adamville à Saint-Maur,

paniers fraîcheurs en gare de Cesson et Melun, boutique sur place et depuis peu... un distributeur automatique disponible 7 jours sur 7, de 7h à 21h.

Des paniers disponibles 7 jours sur 7

En charge de la boutique située à quelques mètres des serres, Grégory Debleds revient sur la mise en place de ces distributeurs en septembre dernier : « On avait beaucoup de demandes pour élargir les jours et horaires de la boutique, mais nous étions dans l'impossibilité d'assurer la présence physique nécessaire. Cette solution en libre-service permet aux clients de venir chercher leurs légumes ou de choisir des paniers composés avec un minimum de contraintes horaires ». Le succès est au rendez-vous, et l'équipe ne compte pas s'arrêter là puisque le lancement d'un drive fermier en ligne est prévu cette année.

+ D'INFOS : GAEC Jardin Des Brosses / 2 rue de l'égalité, Argentières – Tél. : 06 10 29 98 77 – Facebook : @JardinDesBrosses – Boutique de vente directe ouverte les mercredis et vendredis de 16h à 19h et le samedi (uniquement de mai à décembre) de 9h30 à 12h. Distributeurs accessibles 7j/7, de 7h à 21h, paiement uniquement par CB.



Soyez de la fête !

Il va y avoir du sport le dimanche 21 juin à Yèbles. Pour sa 2^e édition, la grande Fête du sport intercommunale va muscler son jeu grâce à une forte mobilisation des associations du territoire. Celles-ci peuvent d'ailleurs toujours s'inscrire pour s'ajouter au programme, en proposant des animations, des initiations ou des démonstrations.

L'année dernière, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux inaugurerait sa première grande Fête du sport à Yèbles avec une quinzaine d'associations sportives du territoire. Un événement grand public sportif et familial où l'on pouvait randonner ou pédaler sur le chemin des Roses, mais aussi découvrir et s'initier à nombreuses disciplines telles que le tir à l'arc, le judo, le karaté, l'Aïkido, le viet vo dao, la zumba, le stretching postural, la marche nordique, le yoga, la pêche ou encore le sabre laser...

Un programme plus musclé

Pour cette deuxième édition, les grands principes et le lieu de la manifestation sont conservés. Rendez-vous est donc fixé à Yèbles, à l'ébulienne et sur le stade, le dimanche 21 juin de 10h à 18h. En plus des randonnées à vélo ou à pied, une course pédestre sera ajoutée aux temps forts. Au niveau de

la ligne des départs, le plateau sportif sera quant à lui constamment animé par les associations du territoire. La plupart de celles présentes l'année dernière seront de retour et de nouvelles participations sont déjà actées. Au total, c'est une vingtaine d'associations locales qui seront sur le pont pour nous faire bouger toute la journée !

Mobilisez votre asso

À plus de 3 mois de l'événement, le programme n'est bien sûr pas définitif et les inscriptions sont encore possibles. Si vous êtes membre d'une association du territoire et que vous pensez pouvoir proposer une animation autour du sport ou même un moment convivial (jeux, musique, etc...) dans le cadre de la fête, n'hésitez pas à vous faire connaître.

+ D'INFOS : Fête du sport / dimanche 21 juin, de 10h à 18h à Yèbles (ébulienne et stade). Gratuit, buvette sur place – Contact pour les associations souhaitant participer : accueil@ccbrc.fr

Prévu le 21 juin, l'événement devrait pouvoir se maintenir, sous réserve des dispositions qui seront prises dans les prochaines semaines par le gouvernement.



Le château des Dames

Ferme fortifiée du XIV^e siècle, devenue demeure de plaisance au XIX^e, le château des Dames du Châtelet-en-Brie est aujourd'hui une propriété communale abritant plusieurs équipements culturels dont la médiathèque communale.

D'une architecture baroque et néo-normande inédite pour la région, le château des Dames attire l'œil. Sa façade donne sur un grand parc à l'ordonnement soigné avec une belle perspective plantée et quelques grands arbres aux essences rares. À l'arrière, on trouve une cour pavée entourée d'autres bâtiments qui constituaient, à l'époque, les anciennes écuries, les étables et les communs.

Une origine moyenâgeuse certifiée

Au XIV^e siècle, suite à la donation du domaine aux religieuses de l'abbaye royale Saint-Louis de Poissy par le roi Philippe le Bel, le château des Dames est construit. Les dames de Poissy en font une ferme fortifiée, au rôle à la fois défensif et agricole. La seigneurie demeure la propriété des dames de Poissy jusqu'en 1791, date à laquelle le domaine est vendu comme bien national. Au XIX^e siècle, plusieurs propriétaires se sont succédés, exploitant la ferme sans apporter de véritables changements au château.

Polycarpe Maclou Poussié et Pierre-Victor Cuvillier

En 1861, Polycarpe Maclou Poussié, notaire à Aubervilliers, achète la ferme. Entre 1877 et 1885, il rénove le château avec l'architecte Pierre-Victor

Cuvillier, lui donnant son aspect actuel. Il édifie un pavillon, un châtelet et des bâtiments agricoles modernes en s'inspirant de l'architecture médiévale. Le château des Dames devient alors une demeure familiale agrémentée d'un parc jusqu'à ce que les terres, la ferme et le château soient progressivement vendus entre 1965 et 1978.

Une médiathèque au château

En 1998, la commune du Châtelet-en-Brie devient propriétaire du château, de la ferme et de son parc. La volonté municipale est alors de valoriser un édifice patrimonial, fort en terme d'identité, et d'y installer des équipements culturels. L'installation de la médiathèque sur les 260 m² du 1^{er} étage du château a nécessité une redistribution des espaces et le décor d'origine fait de boiseries sculptées a été conservé autant que possible. Les bâtiments situés à l'arrière, réaménagés également, abritent aujourd'hui une maison des associations et depuis 2015 une salle multiculturelle.

Médiathèque du château des Dames

Rue du 19 mars 1962, 77820 Le Châtelet-en-Brie – Tél. : 01 64 38 33 52. Courriel : mediatheque@chatelet-en-brie.fr - Facebook « Espace culturel du château ».

avril

4 & 5 AVRIL
Journées des Plantes & Art du Jardin (ANNULÉES)
Renseignements sur www.journeesdesplantesblandy.fr
Blandy-les-Tours, château

4, 6 & 8 AVRIL
Créez votre tapis narratif
Avec Elisabeth Fournier.
Gratuit sur inscription. Pour adultes et adolescents.
Le Châtelet-en-Brie, médiathèque

8 AVRIL
Échanges autour du spectacle « Le feu de l'action »
Par la compagnie Groupe N+1
Gratuit.
Réservations au 07 68 10 99 91 et vaisseau@verticaldetour.fr
Coubert, Le Vaisseau / 19h30

13 AVRIL
Chasse aux œufs
Saint-Méry

19 AVRIL
Brocante / vide greniers
Châtillon-la-Brode

23 AVRIL
Sortie de résidence « Le Syndrôme de Pan »
Par la compagnie Compost
Gratuit. Adapté sourd et malentendant.
Réservation au 07 68 10 99 91 et vaisseau@verticaldetour.fr
Coubert, Le Vaisseau / 14h30

25 AVRIL
Si l'après-midi m'était conté...
Gratuit sur inscription - Dès 6 ans.
Le Châtelet-en-Brie, Le manège / 15h

Loto
Organisé par le Comité des fêtes
Coubert

26 AVRIL
Puces des couturières
Organisées par le Lien Mosenien
Moisenay, salle verte

Nettoyage des bois
Organisé par l'association Familles de Moisenay
Moisenay

Concert
Organisé par l'association « Sur les pas de Couperin »
Chaumes-en-Brie, Église / 16h

30 AVRIL
Sortie de résidence « Mobile »
Danse par la compagnie PM
Gratuit.
Réservation au 07 68 10 99 91 et vaisseau@verticaldetour.fr
Coubert, Le Vaisseau / 14h30

mai

1^{er} MAI
Vide greniers
Organisé par le Foyer rural de Bombon
Bombon, place de l'église

8 au 10 MAI
Fête foraine
Grisy-Suisnes, place de la mairie

9 MAI
Mozart Requiem
Par l'Orchestre symphonique en Résonance et le chœur du Montois et du Proinois
Tarif : 15 euros - Gratuit pour les moins de 12 ans.
Réservation au 06 64 26 33 97
Champeaux, collégiale / 20h30

16 MAI
Brocante / vide greniers
Organisé par Champeaux Animations Loisirs
4,50 euros le mètre linéaire
Infos et réservation au 01 60 66 97 17 et cal.77@wanadoo.fr
Champeaux, place du village et rue Raoul Coutant

La foulée de Valence-en-Brie
Inscription sur place à 14h, départ à 14h30
Renseignements au 06 98 95 05 61
Valence-en-Brie, Foyer Anne-Marie Redon / 14h

Concert des élèves de l'école de musique
Coubert, théâtre du centre de rééducation / 17h

Concert
Organisé par l'association « Sur les pas de Couperin »
Chaumes-en-Brie, Église / 20h30

17 MAI
Brocante
3 euros le mètre linéaire pour les habitants de Valence et 4 euros pour les extérieurs.
Réservation obligatoire au 06 98 95 05 61
Valence-en-Brie, place de la mairie

Jeux de plateaux / jeux de société
Organisé par Familles de Moisenay
Moisenay

21 MAI
Brocante
Grisy-Suisnes, place de la mairie

30 MAI
Fête mondiale du jeu
Programmation à découvrir bientôt sur www.mediathèque-le-chatelet-en-brie.net
Le Châtelet-en-Brie, médiathèque

Concours de boules lyonnaises
Organisé par l'Entente bouliste
Moisenay / 14h

31 MAI
Les Rallyes du Val d'Anceœur (ANNULÉS)
Rallyes pédestres, animations, concours de peinture, balade contée...
Tout le programme sur www.briedesrivieresetchateaux.fr
Bombon et Saint-Méry / 10h - 18h

Brocante
Organisée par le Comité des fêtes
Coubert / 10h - 18h

juin

4 JUIN
Sortie de résidence « Olympiorama »
Conférence théâtralisée par la compagnie Vertical détour
Gratuit. Réservation au 07 68 10 99 91 et vaisseau@verticaldetour.fr
Coubert, Le Vaisseau / 19h30

6 JUIN
Journées Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC
Gratuit.
Vaux-le-Pénit / 10h - 17h

Fête du Sport
Présentation des activités sportives de la commune, animations et auberge espagnole le midi.
Échouboulains

6 & 7 JUIN
Fête communale et du bonbon
Bombon, place de l'église

13 JUIN
Fête du village
Organisée par la mairie et SLC
Coubert

20 JUIN
Kermesse
Organisée par l'APE MSGL
Moisenay, cour de l'école

Fête de la musique
Échouboulains / à partir de 17h

Gala de fin d'année du Lien Mosenien
Moisenay, espace culturel / 19h

21 JUIN
Fête du Sport
Rando vélo, course pédestre, animations sportives pour tous.
Gratuit. Buvette sur place.
Yèbles / 10h - 17h

23 JUIN
Feu d'artifice
Saint-Méry / 23h

27 JUIN
Feu d'artifice
Andrezel

28 JUIN
Vide greniers
Andrezel

Vide greniers
Saint-Méry

COVID-19 ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

Événements sous réserve des futures dispositions prises en lien avec l'épidémie de Covid-19.

FÊTE DU SPORT

21 JUIN
A YÈBLES



RANDO VÉLO & PEDESTRES . INITIATIONS
DÉMONSTRATIONS & ANIMATIONS SPORTIVES
PAR LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

POUR TOUS. GRATUIT . BUVETTE SUR PLACE

SOYEZ DE LA FÊTE !

MOBILISEZ VOTRE ASSOCIATION POUR
PARTICIPER À UN ÉVÈNEMENT GRAND PUBLIC
SPORTIF & FAMILIAL

+ D'INFOS :
ACCUEIL@CCBRC.FR



www.briedesrivieresetchateaux.fr



BRIE DES RIVIÈRES
ET CHÂTEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES